



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

tenue le 25 mai 2023, à 19h,
par visioconférence Zoom

PROCÈS-VERBAL

La liste des membres présents se trouve à la fin du procès-verbal.

1. Constat du quorum et ouverture d'assemblée

Le président de la Fondation, Bryan Osborne, confirme le quorum et ouvre la réunion à 19h10. Il souhaite la bienvenue à tous.

2. Nomination des officiers d'assemblée

Il est résolu ([Résolution AGA 2023-05-25-01](#)) QU'Alain Fréchette agisse comme président d'assemblée.

Proposé par Sonia Pépin, appuyé par Johanne McDonald.

Anick Bribosia, secrétaire du conseil d'administration de la Fondation, agit comme secrétaire de l'AGA, tel que stipulé à l'article 28 du Règlement 2021-2.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est résolu ([Résolution AGA 2025-05-25-02](#)) d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposé par Johanne McDonald, appuyé par Sonia Pépin et adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 octobre 2022

Il est résolu ([Résolution AGA 2023-05-25-03](#)) d'adopter le procès-verbal du 11 octobre 2022, tel que présenté.

Proposé par Martine Bousquet, appuyé par Sonia Pépin et adopté à l'unanimité.

5. Rapport de la présidente du conseil d'administration

Bryan Osborne remercie les administrateurs et autres bénévoles pour leur appui :

- Le comité de direction : Johanne McDonald (vice-présidence et communications) et Edmundo Meza (trésorerie)
- Tanya Handa : administratrice et directrice du comité scientifique
- Sonia Pépin (administratrice, représentante de Sainte-Julie et membre du comité des communications)
- Denis Vézina (administrateur et représentant de Saint-Basile-le-Grand)
- Alain Fréchette (représentant à la table de concertation de la Sépaq et membre du comité scientifique)
- Robert Saint-Jean : membre du comité scientifique
- Martine Bousquet et Chantal de Montigny, membres du comité des communications

Il présente les activités de la Fondation depuis la dernière assemblée :

- Membre-fondateur de la Coalition des Montérégiennes, qui travaille à assurer la pérennité de l'ensemble des collines situées dans le sud du Québec. Grâce à ce partenariat, la Fondation assiste aux réunions du comité de travail sur les Montérégiennes de la CMM.
- Projet majeurs pour les milieux naturels (PPMN) : début d'un partenariat avec Nature-Action Québec et la Coalition pour la réalisation du plan de conservation du mont Saint-Bruno.
- Projet Plein aire : début d'un partenariat avec la SNAP Québec pour sensibiliser et mobiliser les acteurs municipaux et régionaux afin que la cible de 30 % de conservation des milieux naturels soit atteinte d'ici 2030.
- Organisation d'une seconde visite aux étangs de la rainette faux-grillon au parc national du Mont-Saint-Bruno le 1^{er} mai 2022 en compagnie de Lyne Bouthillier du MELCCFP et de Sophie Tessier de la Sépaq.
- Les géologues Bryan Osborne et Robert Saint-Jean présentent « 440 millions d'années d'évolution du mont Saint-Bruno » lors de deux randonnées sur la géologie au parc national, les 4 et 12 juin 2022, accompagnés de gardes-parc et de conseillers de la Sépaq.
- Plus d'une centaine de citoyens signent un engagement envers les milieux naturels.
- Rencontres avec plusieurs candidats à l'occasion des élections provinciales afin de faire valoir les dossiers prioritaires de la Fondation, dont la cession du terrain de la Défense nationale et le broutage des cerfs de Virginie.

- Participation de la Fondation à la midi-conférence *l'Urgence d'agir* organisée par l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM.
- Sensibilisation des gens aux bienfaits de choisir l'école Mont-Bruno comme site du futur complexe multisport. Ce choix n'a pas été retenu par la ville de Saint-Bruno.
- Sensibilisation des gens aux bienfaits de ne pas construire une garderie privée au parc du Frère-Marcel-Alary. La ville de Saint-Bruno a décidé de construire la garderie ailleurs.

Le président remercie les partenaires Nature-Action Québec, SNAP Québec, la Coalition des Montérégiennes, la Sépaq et l'UQAM pour leurs contributions aux activités de la Fondation.

Le président de l'assemblée remercie les administrateurs et félicite la Fondation pour cette année de travail et de succès.

6. Rapport du trésorier

6.1 États financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022

Edmundo Meza, trésorier, remercie la comptable Valeria Ilizaliturri d'avoir fait l'avis aux membres et présente les états financiers de 2022.

- Produits : 30 996 \$
- Charges : 26 741 \$
- Excédent de l'exercice : 4 255 \$
- Actifs nets à la fin : 35 016 \$

Il est résolu ([Résolution AGA 2023-05-25-04](#)) d'adopter les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

Proposé par Sonia Pépin, appuyé par Martine Bousquet, et adopté à l'unanimité.

6.2 Budget prévisionnel pour l'exercice de 2023

Edmundo Meza présente le budget prévisionnel :

- Produits : 20 625 \$
- Charges : 33 662 \$
- Déficit : 1035 \$

La Fondation recevra un financement de 20 625 \$ pour le projet PPMN et de 10 000 \$ pour le projet Plein aire. Ces montants seront étalés sur deux ans si

les projets se poursuivent en 2023. Les services d'experts devront être retenus pour réaliser les mandats en collaboration avec Nature-Action Québec et la SNAP Québec.

7. Nomination des membres du comité de vérification pour 2023

Edmundo Meza informe l'assemblée que la même comptable fera l'avis aux membres pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2023.

Il est résolu ([Résolution AGA 2022-05-25-05](#)) de reconduire le mandat de Valérie Ilizaliturri pour vérifier les livres de la Fondation au 31 décembre 2023. Proposé par Sonia Pépin, appuyé par Martine Bousquet, et adopté à l'unanimité.

8. Élections des administrateurs

Le président mentionne que les mandats de Anick Bribosia, Tanya Handa, Edmundo Meza, Bryan Osborne et Denis Vézina doivent être renouvelés et que deux sièges doivent être comblés.

Il est résolu ([Résolution AGA 2023-05-25-06](#)) d'élire au conseil d'administration Alain Fréchette et Françoise Dagouret.

Proposé par Sonia Pépin, appuyé par Johanne McDonald, et adopté à l'unanimité.

9. Levée de l'assemblée

Remerciements de l'assemblée à Alain Fréchette, président de l'AGA.

Il est résolu ([Résolution AGA 2023-05-25-07](#)) de lever l'assemblée à 20h00. Proposé par Martine Bousquet, appuyé par Jean-François Courtoy.

Alain Fréchette, président

Anick Bribosia, secrétaire

Présences à l'AGA de 2023

Bousquet, Martine
Courtoy, Jean-François
Dagouret, Françoise
Fréchette, Alain
McDonald, Johanne
Meza, Edmundo
Osborne, Bryan
Pépin, Sonia